Signature du contrat de territoire Eau & Climat pour le bassin de Loing

Dossier de

de /> la rédaction de H2o December 2019

L'©tablissement public d'am©nagement et de gestion des eaux (EPAGE) du Bassin du Loing, la r©gion Bourgogne-Franche-Comté, la région Centre-Val de Loire, le département du Loiret, le département de Seine-et-Marne, le département de l'Yonne et l'agence de l'eau Seine-Normandie, ont signé un contrat Eau & Climat qui les engagent pour les 5 prochaines années à mener et soutenir techniquement et financià rement des actions ambitieuses en faveur de la préservation des ressources en eau, de la biodiversité, et bénéfiques pour l'adaptation au changement climatique du bassin du Loing. Benoit Digeon, président de l'EPAGE du bassin du Loing, porteur du contrat et unique maître d'ouvrage sur l'ensemble du bassin versant s'engage à mener des projets qui visent les précédents objectifs et l'atteinte du "bon état" écologique des 57 masses d'eau du territoire (14 le sont actuellement) et, de manià re plus ambitieuse, la restauration complÃ"te des fonctionnalités des 4 000 kilomÃ"tres de riviÃ"res et de leurs zones humides associées. Parmi les 248 actions identifiées au contrat, 185 sont localisées sur des masses d'eau en état écologique inférieur à "bon". L montant prévisionnel de travaux représente plus de 20 millions d'euros pour les 5 ans du contrat.Ă "AprÃ"s les crues trÃ"s importantes du Loing en 2016, les acteurs locaux se sont organisés pour mettre en œuvre ensemble un plan d'actions ambitieux qui doit permettre de réduire les risques d'inondations et d'améliorer le fonctionnement des rivià res du bassin", explique Patricia Blanc, directrice générale de l'agence de l'eau Seine-Normandie. L'agence de l'eau Seine-Normandie s'engage A financer les actions prioritaires au regard de son programme Eau & Climat, un montant d'aides estimé Ã 12 millions d'euros.

L'EPAGE du Bassin du Loing a été créé le 1er janvier 2019. Il résulte de la fusion des syndicats de rivières situés su bassin versant hydrographique du Loing sur les départements du Loiret, de l'Yonne et de la Seine-et-Marne. Il exerce les compétences GEMAPI sur son territoire depuis le 1er janvier 2019 (arrêté interpréfectoral de décembre 2018). Des comités de bassin, organisés en sous bassins versant du territoire permettent de garder un lien entre les communes et la rivière et de rendre plus résiliant les cours d'eau et les zones humides, gérés, à une plus petite échelle. Ces 14 comitÃ0 de bassin consultatifs constituent un outil d'expertise technique et d'aide à la décision au profit de l'EPAGE.

EPAGE du Bassin de Loing - Agence de l'eau Seine-Normandie Â